Télé/Egypte : 3 ans de prison pour avoir évoqué les grossesses hors mariage

04/11/2017 à 0h26



Une présentatrice égyptienne, Doaa Salah, présentatrice de l'émission «Dody Show» a été condamnée à 3 ans de prison pour avoir parlé à l'antenne de grossesses hors mariage.

> *La condamnation de Doaa Salah s'inscrit effectivement dans une dynamique apparente de durcissement des moeurs envers les femmes.* ***La semaine dernière, Nabih al-Wahsh, un éminent avocat conservateur égyptien, avait déclaré que violer une femme à la tenue indécente relevait du «devoir national». Jean déchirés ou robes courtes étant, selon lui, des vêtements «outrageants».***

Ce jour-là, Doaa Salah était entrée sur le plateau de télévision avec un faux ventre de femme enceinte et s'était penchée –avec une certaine bienveillance– sur la question des mères célibataires. Selon la BBC, elle a ensuite demandé aux femmes présentes dans le public si elles avaient déjà envisagé d'avoir des relations sexuelles avant le mariage. Avant de suggérer à celles désirant un enfant de se marier brièvement le temps de leur grossesse puis de divorcer, si besoin.

Des propos considérés comme une incitation aux grossesses hors

mariage et qualifiés par un avocat «d'outrage à la décence publique». Poursuivie par ce dernier, la jeune femme a été reconnue coupable, jeudi 2 novembre, d'«incitation à la débauche». Verdict: trois ans derrière les barreaux et d'une amende de 10.000 livres égyptiennes (487 euros). **Le syndicat des médias égyptiens s'est également désolidarisé de la présentatrice** (dont le programme a été suspendu pour trois mois) en l'accusant d'avoir «promu des idées immorales qui sont étrangères à [notre] société et menacent l'identité de la famille égyptienne».